



Janvier 2010
Bulletin numéro 7

Bulletin RESF42

Réseau Education Sans Frontières de la Loire

En Bref...

Expulsion collective d'Afghans : La justice française constate son illégalité

Dans une ordonnance du 14 décembre 2009, la Cour d'appel de Douai a affirmé qu'il était illégal de reconduire à la frontière des étrangers pour lesquels l'Etat dont ils ont la nationalité n'a pas délivré de laissez-passer. Tel est bien le cas des Afghans que la France a expulsé en décembre

A propos de son maintien en rétention, l'un des Afghans a contesté, avec l'aide de la Cimade, la légalité d'un prolongement de 5 jours à Coquelles près de Calais. Le juge des libertés et de la détention de Boulogne-sur-Mer lui avait donné satisfaction, le 12 décembre. Mais, sur instruction du ministère de l'Immigration, le procureur de Boulogne a fait appel de cette remise en liberté.

C'est ainsi que la Cour d'appel de Douai a été amenée, le 14 décembre, à affirmer que la loi « n'autorise une prolongation supplémentaire [de la rétention] de 5 jours qu'en cas de certitude de la délivrance du laissez-passer par le consulat du pays dont relève l'intéressé ». « Il est établi, poursuit-elle, que ce consulat a refusé le laissez-passer ». Et de conclure : « La prolongation pour assurer l'éloignement implique

Le recrutement dans le football féminin à Saint-Etienne : de fausses promesses pour les étrangers

Les clubs français ont longtemps été montrés du doigt pour leur recrutement sauvage sur le continent africain. De nombreux footballeurs prometteurs ont été "enlevés" à leur milieu familial pour aller progresser dans les clubs hexagonaux.

Les féminines n'échappent pas à la règle, Michèle, footballeuse des Lionnes Indomptables du Cameroun venue rugir en France en 2005, en a fait l'amère expérience.

Chaque année son titre de séjour était renouvelé sur simple justificatif du club et présentation d'une attestation de domicile. Chaque année le Président du club lui promettait un contrat de travail qui n'est jamais venu.

En 2009, lors de sa demande de renouvellement de titre de séjour pour la quatrième année consécutive, la préfecture a exigé un contrat de travail.

Les choses se sont alors dégradées. Le Président du club ne lui a plus remis l'argent correspondant à ses primes de matchs et lui a envoyé un courrier l'informant qu'il ne la prenait plus en charge ni pour le logement ni pour la nourriture.

Pendant 4 ans, un club français a bénéficié de ses talents et compétences, puisqu'il est passé de la 3^{ème} à la 1^{ère} division. Pendant 4 ans, cela a contribué à l'image de la ville. Michèle, elle, n'en a tiré aucun avantage personnel !

Naturellement attirée par les perspectives sportives intéressantes que le club lui a fait miroiter, Michèle, malheureusement, a été trahie par

ceux qui se disaient être ses protecteurs. Le football avec sa magie et ses champions est un sport qui a toujours attiré les enfants d'Afrique. Leur recrutement et leur arrivée en France se sont faits longtemps sans réglementation ni contrôles rigoureux. Et pourtant l'apprentissage de la profession de footballeur répond à des règles strictes en France posées par le Code du Travail, la Fédération Française de Football et la Ligue de Football Professionnel.... Sauf pour les féminines ? Contrainte et forcée, elle a dû aller « voir ailleurs » et a répondu favorablement à un club vendéen où magie de l'administration sarkoziste, elle vient d'obtenir une carte de 10 ans !



nécessairement que cet éloignement soit possible, c'est-à-dire non seulement que l'intéressé puisse embarquer en France mais aussi de n'être pas refoulé vers la France par les autorités à l'arrivée ».

Cette position est évidemment valable pour l'ensemble des Afghans, aucun laissez-passer n'ayant été délivré par le consulat afghan.

Source :
<http://www.glstl.org>

N'hésitez pas à vous joindre à nous !

Contactez-nous à :

RESF 42

Resf42@yahoo.fr

04 77 41 33 21

06 16 36 73 41

Bourse du travail
4 cours Victor Hugo
42000 St-Etienne

RESF 42 nord

resf.loire.nord@free.fr

RESF Montbrison

04 77 76 21 86

resf42montbrison@no-log.org

RESF Rive de Gier

09 64 02 87 44

IPNS - ne pas jeter
sur la voie publique

2 MOIS APRÈS LA RÉQUISITION CITOYENNE DE LA RÉSIDENCE L'ENSOLEILLÉE...

**Le gymnase municipal de La Rivière à St-Etienne réquisitionné par le Préfet de la Loire
Au moins 11 familles - 45 personnes dont 23 enfants - étaient à la rue à la veille de Noël...**

Mercredi 23 décembre, sur les téléphones et les listes d'info de RESF et du collectif "pour que personne ne dorme à la rue" circule l'appel à se retrouver à 14h la gare de Chateaucieux pour soutenir des familles kosovars demandeurs d'asile qui ont passé la nuit dehors n'ayant pas obtenu de place auprès du 115.

La majorité de ces familles ont déposé un dossier de demande d'asile et sont titulaires d'une autorisation provisoire de séjour **CE QUI, LEGALEMENT, DEVRAIT IMPOSER A LA PREFECTURE DE LES LOGER** (obligation découlant de la ratification par la France de la convention de Genève du 28 juillet 1951). Sur place 11 familles, qui comptent 23 enfants, dont plusieurs en bas âge, Une fillette est handicapée, deux femmes sont enceintes, plusieurs des enfants ont souffert du froid. Ces familles ont fui les affrontements et les persécutions, le nettoyage ethnique qui continuent au Kosovo. (Les familles viennent du nord du pays, où les affrontements n'ont quasiment jamais cessé depuis la guerre de 1999).

A la fin du rassemblement les familles vont se réchauffer au "bistrot social" tandis qu'une délégation se rend directement au "2^{ème}" étage de la préfecture, il est 16H ; très rapidement rendez-vous est pris pour 17H30 le jour même. Enfin une ouverture ?

De 17h30 à 19h10 malgré plusieurs relances : **RIEN** ... si ce n'est à plusieurs reprises la promesse d'être joint par téléphone par le directeur de cabinet du préfet. La délégation quitte la Préfecture. A 19H15, serait-ce le hasard, le téléphone sonne ... malheureusement pas pour annoncer l'ouverture d'un hébergement mais pour tenter de justifier l'inertie. Trois familles seront cependant logées en hôtel, **RIEN** pour les autres. Après ¼ H de discussion une seule chose apparaît

clairement, le refus de la préfecture de "travailler avec les associations".

Faut-il rappeler les chiffres alarmants et jamais démentis depuis mars 2009 sur le nombre de personnes sans toit, en constante augmentation au fur et à mesure que l'hiver approchait ? Faut-il rappeler la réquisition citoyenne fin octobre de la résidence l'Ensoleillée décidée à cause de cette inertie et la réaction de blocage des autorités face à cette réquisition ?

Bien que la responsabilité légale repose sur la préfecture, faut-il rappeler le manque d'implication de la mairie de St Etienne et des autres communes de l'agglomération devant la mise en danger de ces hommes, femmes et enfants ?

Le lendemain, jeudi 24 décembre, le gymnase municipal de La Rivière était réquisitionné. Les familles pourront aller y dormir le soir après un repas au bistrot social.

Hébergement minimum, de 20H à 8H, ensuite "tout le monde dehors". Pour aller où ? Dans un accueil de jour où il possible de prendre un petit déjeuner au chaud... mais personne n'a prévu de tickets STAS pour aller de La Rivière à Chateaucieux !!! (Un appel est lancé pour trouver des poussettes et soulager les bras des mamans) ... mais aussi de longues heures dans la rue.

Un toit pour la nuit est assuré mais pour combien de temps ? Consigne est donnée de continuer à "appeler le 115" mais pourquoi des places se libèreraient rapidement ? En dehors de ce groupe de personnes, combien sont encore à la rue ? Tant de questions restent encore en suspend.

Aujourd'hui tout le monde sait que des solutions d'hébergement sont possibles, y compris dans des bâtiments publics vides et en bon état. Un seul constat est possible : **la volonté de ne pas mettre en place d'hébergements pérennes quitte à agir au coup par coup en utilisant des moyens reconnus plus onéreux** (chambres d'hôtels, algécos, ...)

L'hiver ne fait que commencer, peut-on espérer que les autorités vont ouvrir les yeux et qu'elles mettent en place un vrai plan d'urgence ? On se doit de rester vigilant.

**"Je suis la puce qui pique les pouvoirs publics pour les réveiller"
Abbé Pierre**